

Août 2011

Le petit Frazéen

n° 8

Bulletin
Municipal



Bonjour à toutes et à tous,

Les projets de la commune sont donc devenus réalités, et Frazé se réjouit d'accueillir maintenant les visiteurs et amis, sûrement nombreux à vouloir passer un moment dans notre beau village. Après une balade bucolique le long de la promenade du lavoir, ils peuvent s'accorder une pause gourmande dans le nouveau restaurant et séjourner dans les chambres d'hôtes.

Les fêtes du Patrimoine arrivent, et vous savez qu'ici elles prennent l'allure de la fête annuelle du village ! « Nature et Patrimoine » dit notre slogan sur les enveloppes postales aux couleurs frazéennes. C'est vrai que par ici les occasions de profiter des espaces verts ou des richesses architecturales ne manquent pas.

Nous allons donc à nouveau inviter voisins et amis à venir fêter avec nous les Journées Européennes du Patrimoine les 17 et 18 septembre prochains, et nous espérons que petits et grands apprécieront les efforts importants faits par le comité de pilotage : visites et conférences, concerts, messe de Saint-Hubert, vols en ULM, balades à cheval ou en carriole, démonstrations équines, cochon grillé au château, tout est réuni pour que la fête soit réussie !

Alors n'hésitez pas à vous inscrire dès maintenant si vous souhaitez une place au dîner organisé le samedi soir : nous attendons beaucoup de monde, mais tenons à donner priorité aux frazéens et à leurs amis ! Le bulletin d'inscription est inséré dans ce journal.

Dans ce bulletin vous trouverez aussi un compte-rendu sur chacune des réalisations que nous avons finalisées au cours du premier semestre, et elles sont nombreuses, que ce soit pour l'agrément ou la sécurité de chacun : voiries, jeux pour les enfants, parking des commerces, promenade du lavoir...

Votre municipalité est au travail, et cela se voit !

A très bientôt

Brigitte Pistre

Les travaux réalisés ou en cours

➤ Cérémonie d'achèvement des travaux de construction des commerces

C'est une assemblée prestigieuse qui est venue le 30 juin visiter les bâtiments achevés, et couper le traditionnel ruban tricolore : Monsieur le Préfet, Lionel Beffre, Madame le Député, Laure de La Raudière, Monsieur le Sénateur-Président du Conseil général, Albéric de Montgolfier, Monsieur le Sénateur, Joël Billard, mais aussi Messieurs les conseillers généraux, Xavier Nicolas et Jean-Pierre Jallot, respectivement Président du Syndicat Départemental d'Electricité et Président du Pays Perche. Étaient également présents Madame Bameul, sous-Préfète de Nogent-le-Rotrou, Madame Dubourg, Conseillère régionale de la Région Centre, Monsieur Restègue, Président de la Communauté de Communes du Perche-Gouet, ainsi qu'une quinzaine de maires qui représentaient les communes de notre Canton ou de notre Communauté de Communes : Brou, Chapelle-Royale, Combres, Coudreceau, La Croix-du-Perche, Dampierre-sous-Brou, Happonvilliers, Marolles-les-Buis, Mézières-au-Perche, Montigny-le-Chartif, Mottereau, Thiron-Gardais, Unverre, Yèvres, sans oublier des élus de Saint-Denis-d'Authou (en l'absence de Luc Lamirault, en vacances à l'étranger) et Michel Garnier, maire de Moutiers-au-Perche, tous venus en voisins et amis. Les services de l'État, de la Poste, de la Trésorerie, de la Gendarmerie, du Comité départemental du Tourisme, du Pays Perche, ... étaient également représentés.



©Mairie de Frazé / I. Lavie



©Mairie de Frazé / I. Lavie

Parmi les invités, on comptait aussi les « forces vives » de Frazé : présidents des associations, membres du comité consultatif et du comité de pilotage des Journées du Patrimoine, commerçants sur Frazé, etc... et bien sûr les artisans bâtisseurs, ceux qui ont construit ces murs sous la houlette de l'architecte, Frédéric Gau, également présent avec ses collaborateurs.

Ces bâtiments avaient été inaugurés en priorité la veille par les Frazéens, venus nombreux visiter les lieux avant l'installation de Béatrice Varis et de sa famille.

Les discours se sont succédé, particulièrement chaleureux et enthousiastes, Monsieur le Préfet saluant l'esprit de « révolte » (selon ses propres mots) qui a donné l'énergie à Frazé de se lancer dans ce projet de revitalisation rurale.



©Mairie de Frazé / I. Lavie

La municipalité, très touchée, remercie au nom de tous les Frazéens celles et ceux qui ont pris le temps de faire le déplacement pour être présents lors de cet événement important pour notre village.

Rappel du montage financier qui a permis la réalisation de cet ensemble

■ Coût total des travaux :

782 145 €, honoraires et études inclus

■ Financement :

- Subventions* : 425 237 € (54,4 % du coût total)
 - Autofinancement : 206 909 € (26,4 %)
 - Emprunt sur 15 ans : 150 000 € (19,2 % ; mensualités couvertes par le montant des loyers)
- * *Fisac - Ministère du Tourisme : 128 814 €*
Feader – Communauté européenne : 100 000 € et 24 000 €
Pays Perche / Région Centre : 118 423 € et 9 000 €
Conseil général : 20 000 €
CdC – Fond de concours : 20 000 €
Réserve parlementaire de M. A. de Montgolfier : 5 000 €



©Mairie de Frazé / I. Lavie

➤ Frazé, le retour aux sources

Savez-vous qu'à Frazé, comme dans beaucoup d'autres bourgs ruraux, on a compté jusqu'à 8 bars à un moment ? Il y en avait quasiment un dans chaque hameau... C'est en tous cas ce que disent les anciens, et ils savent de quoi ils parlent.

Nous n'en avons ouvert qu'un seul, pour l'agrément des Frazéens mais aussi des visiteurs.

En quelques lignes, voici tout ce qu'il faut savoir sur ce nouveau commerce multi-services où **Béatrice Varis** (photo ci-dessous) vous accueille désormais en centre-bourg :

- **Le restaurant « La Gourmandine »**, avec sa terrasse bien agréable aux beaux jours, est ouvert :

- tous les midis du lundi au dimanche inclus, sauf le mercredi (jour de fermeture hebdomadaire)
- les vendredis et samedis soirs.

On y trouve une formule menu qui inclut entrée, plat, dessert et ¼ de vin pour 12 € le midi, et une petite carte et une formule à 18 € pour le dîner (si vous souhaitez venir un soir en semaine, c'est possible sur réservation).

- **Le bar** est ouvert de 8h à 14h30 et de 16h30 à 20h. Fermeture hebdomadaire le mercredi également.
- **L'épicerie** attenante au restaurant vous accueille également tous les jours sauf le mercredi, de 8h à 12h et de 16h30 à 20h.



Vous y trouverez des produits frais, des fruits et légumes, des produits locaux comme des petits fromages de chèvre, bien sûr toute l'épicerie nécessaire ainsi que les articles de ménage et produits d'entretien, mais aussi des bonbons, des journaux, des cartes de pêche pour l'étang de Frazé, etc... Le lundi, jour de fermeture de notre boulangerie, vous y trouverez du pain frais (sur commande), ainsi que le journal L'Echo Républicain !

- **Un point vert** vous permettra d'ici quelques semaines d'effectuer des retraits d'appoint en liquide sur votre compte bancaire grâce à votre carte bleue.
- **Les chambres d'hôtes du « Clos Saint-Pierre »**, derrière les commerces, sont au nombre de 5 :

- une première en rez-de-chaussée pour une personne, accessible en fauteuil roulant, avec sa propre salle d'eau et ses toilettes,
- une seconde également en rez-de-chaussée, double, qui peut aussi accueillir des personnes à mobilité réduite. Elle dispose également d'une salle d'eau et de toilettes.

À l'étage, 3 chambres doubles :

- l'une indépendante (photo ci-contre), avec sa salle de bains et ses toilettes,
- et deux autres qui constituent une sorte de « suite » car elles forment un ensemble et partagent la même salle d'eau et toilettes (idéal pour un couple avec enfants).



On y trouve également un salon, équipé d'un espace cuisine (plaque, évier et frigo), et une terrasse au calme avec salon de jardin.

Depuis l'ouverture, de nombreux hôtes ont déjà été accueillis, pour leur plus grande satisfaction. Si vous avez des amis ou de la famille en visite, n'hésitez pas à réserver une ou plusieurs chambres auprès de Béatrice Varis, qui tient l'ensemble de ces commerces depuis le mois de juillet.

Elle-même et sa famille vivent donc maintenant à Frazé, dans l'appartement situé au-dessus du restaurant, et seront très heureux d'accueillir les Frazéens et leurs amis ! **Tel : 02.37.29.06.20**

Rappelons que d'autres artisans de bouche exercent sur Frazé :

- **la boulangerie Person**, ouverte du mardi au dimanche midi. Commandes spéciales possibles pour vos fêtes et cérémonies. **Tel : 02.37.29.58.58**
- **la charcuterie du Champ de Mars**, qui propose le vendredi après-midi et le samedi toute la journée la gamme complète d'excellents produits fabriqués maison : rillettes, saucisses et saucissons, grillades, terrines, jambons et jambonneaux, côtes et carrés, ... Elle se situe sur la route de La Leu. **Tel : 02.37.29.51.80**

➤ Du nouveau dans la cour de la mairie

La « **promenade du lavoir** », qui sera inaugurée officiellement à la rentrée, permet de cheminer directement de la place du château aux jeux pour enfants en passant par la cour de la mairie, puis par le parvis de l'église avant de longer le bief et d'emprunter la passerelle.

Cette cour, anciennement cour de l'école, va être prochainement plantée, et elle a déjà fait l'objet d'aménagements : chemin de pavés anciens, reprise des enrobés, enterrement de la cuve de gaz qui se trouvait stockée sous l'ancien préau.

Cette réorganisation de l'espace permet de retrouver **un beau volume abrité, de dimension suffisante pour organiser un vin d'honneur ou autre lors des cérémonies de mariage ou de baptême**, par exemple. N'hésitez pas à contacter la mairie si vous souhaitez utiliser cette possibilité.

De plus, des économies substantielles vont être réalisées car lors de la négociation avec les fournisseurs pour **l'enfouissement de la cuve**, la municipalité a pu revoir à la baisse le coût de la tonne de gaz livrée.

➤ Affluent de la Foussarde, la Cayenne révèle son charme



©Mairie de Frazé / I. Lavie

Depuis si longtemps cachée, invisible sous les branchages sauvages qui la faisaient prisonnière, la Cayenne a été libérée pour le bonheur des promeneurs amoureux de la nature et du calme.

En effet, grâce à la complicité et à l'aide de ses riverains, nous lui avons permis de révéler ce charme que d'aucun ne lui avait sans doute jamais détecté.

De l'église, en passant par l'ancienne cour d'école devenue jardin fleuri, nous nous retrouvons au-dessus du bief, dans un pré, dépendance du château, aimablement mis à la disposition des visiteurs par la noble obligeance des propriétaires.



©Mairie de Frazé / I. Lavie

Il suffit de se laisser glisser sur le chemin longeant le cours d'eau, de traverser la passerelle au-dessus du gué, pour découvrir d'un côté la face Nord de Notre-Dame de Frazé et de l'autre l'ancienne « Tuilerie » dont on longe le parc pour découvrir l'un des héritages du passé : « le lavoir ». Cette partie de la promenade (bientôt plantée de verdure) a pu être réalisée grâce à la générosité de la propriétaire très attachée au plaisir de partager les moments de poésie qu'offre la nature à notre beau village.

L'ensemble du parcours s'effectuera bientôt entre haies et buissons frémissants. Tout un chacun pourra voir les premiers rayons du printemps se glisser au travers des feuillages et colorer les vaguelettes de la Cayenne dont le lit bordé de jeunes pousses a été totalement toiletté.

Cette flânerie bucolique vous amène à ce « lavoir » dont la mécanique se réglait en fonction de la hauteur d'eau fixée selon les humeurs de la Foussarde.

Vous imaginerez alors nos aïeules sortant de leurs paniers d'osier les draps de toile écrie et participer, souvent en chantant, au concert des battes frappant le linge.

Le lavoir était aussi le lieu où s'échangeaient les dernières nouvelles.

Il vous suffira de traverser la rue pour offrir à vos enfants un moment de détente sur l'aire qui leur est réservée près de l'étang de pêche.



©Mairie de Frazé / I. Lavie



©Mairie de Frazé / I. Lavie

Oui, les projets se concrétisent ! Les nombreux témoignages de Frazéens sont encourageants et démontrent qu'ils attendaient que leur village, si riche d'attraits et de charme, mette en valeur ses atouts, améliorant ainsi leur cadre de vie et le plaisir d'offrir aux touristes et visiteurs sa véritable image.

Bernard BERTRY

Le Conseil Municipal tient à remercier Monsieur le Baron de Loture et sa famille ainsi que Madame Françoise Marteville pour leur aimable implication dans la réalisation de ce projet.

➤ La cabane du pêcheur

Rien ne se perd, tout se transforme ! Grâce à la créativité de nos employés municipaux, les poteaux qui entouraient l'ancien terrain de pétanque ont trouvé une seconde vie. Lors de la réalisation de l'aire de jeux, ces matériaux ont été récupérés et recyclés pour constituer la structure d'un auvent en bois édifié près du plan d'eau communal de la Cayenne.

Cette cabane pourra servir de refuge aux pêcheurs et à leur famille par temps de pluie ou de grand vent. Elle sera également utile aux membres de la Gaule Frazéenne qui pourront y tenir leur stand d'accueil lors de leur lâcher de truites.

Coût de ces travaux : 1 730,57 € TTC.



➤ Salle des fêtes : des améliorations supplémentaires

Afin de rendre notre salle des fêtes toujours plus fonctionnelle, de nouveaux aménagements y ont été entrepris. A l'extérieur, suite à la mise en place d'une rampe d'accès pour les personnes à mobilité réduite en 2010, l'emprise du parking a été agrandie au printemps 2011 pour restituer un espace de stationnement confortable. A l'intérieur, une mise aux normes du système d'allumage de l'éclairage depuis la scène a été réalisée.

Coût de ces travaux : 3 110,32 € TTC, subventionnés à 45 % par le Conseil général.



Tarifs de location :

Durée	1 jour	2 jours	Jour supplémentaire (dans la limite de 5 jours consécutifs)
Habitant de la commune	140 €	180 €	40 €
Personne hors commune	180 €	250 €	70 €

Cuisine : forfait de 30 € par week-end

Chauffage : en période hivernale, 50 € la 1^{ère} journée puis 30 € par jour ; en mi-saison, 25 € par jour

Réunion : 65 €

Animation association locale : 3 locations par an à titre gracieux, puis 80 €

Caution : 200 € par jour

Location vaisselle : lot de 50 couverts complets 25 € ; lot de 50 couverts (cuillers, fourchettes, couteaux) 10 €

Forfait ménage : 30 €

➤ Centre bourg : fin de chantier rue du Puits et rue du 8 Mai 1945

Après la réalisation par la commune de l'enfouissement des réseaux EDF et France Télécom et la réparation des réseaux séparatifs des eaux usées et pluviales, le revêtement de la rue du Puits a été refait avec en son centre un caniveau facilitant l'écoulement des eaux pluviales vers un déversoir (photo de droite).



Rue du 8 Mai 1945, là aussi après l'enfouissement des réseaux EDF et France Télécom et la réparation des réseaux d'eaux par la commune, le Conseil général a apporté sa touche finale : les enrobés de la chaussée ont été refaits à neuf au printemps 2011. Le nouveau marquage au sol place du Château comporte une double ligne continue incitant les véhicules à respecter une trajectoire la plus sécurisante possible (photo de gauche).



Des dispositifs complémentaires de type plateaux surélevés aux entrées du bourg sont à l'étude afin de renforcer cette sécurité dans la traversée du village.

Une demande a par ailleurs été formulée auprès du Conseil général pour que la réfection des ponts sur la Cayenne et la Foussarde rue du 19 Mars 1962 soit programmée en priorité. Nous espérons une réponse positive dans les meilleurs délais.

➤ Parking des commerces : un espace optimisé

Le parking situé à l'entrée de la rue du 19 Mars 1962 était exigu et difficile d'accès. Des travaux ont été menés (photo ci-contre) afin d'optimiser cet espace de stationnement : élargissement de l'accès permettant désormais à 8 véhicules de se garer.

Des garde-corps ont par ailleurs été posés afin de sécuriser le cheminement des piétons le long du cours d'eau.



©Mairie de Frazé / I. Lavie

➤ Signalisation et voirie : les hameaux ne sont pas oubliés !



©Mairie de Frazé / I. Lavie

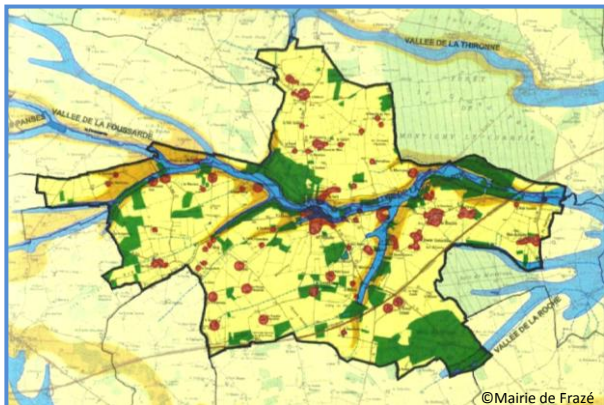
Frazé est une grande commune de 2 770 hectares. De nombreux hameaux et écarts sont répartis sur tout le territoire. De fait, la voirie est particulièrement longue et son entretien, coûteux. Il est à la charge de la commune, aidée par le Conseil général pour les travaux conséquents, via le Fonds départemental d'aide aux communes (FDAiC). Nous nous efforçons d'assurer chaque année la reprise des enrobés les plus abîmés, pour que, portion après portion, l'ensemble des routes soit praticable en toute sécurité. Ces travaux sont toujours étalés sur deux années consécutives pour des raisons techniques, les enduits devant être faits quelques mois après la phase de réfection à proprement parler.

Pour 2011, ce sont les **voies communales des Phayes** (photo ci-contre) et de la **Toucauderie** qui ont ainsi été planifiés (phase 2), respectivement pour un coût de 6 200 € et 2 200 € HT. Les Phayes ont également fait l'objet d'un busage sur une trentaine de mètres et d'un décapage de l'accotement permettant un meilleur écoulement de l'eau de pluie et une circulation des véhicules plus aisée.

D'autres aménagements sont également prévus et devraient rapidement être mis en place : ce sont les **panneaux qui signalent l'entrée dans le Parc naturel régional du Perche**. C'est le Parc qui gère cette signalétique, prévue pour l'automne.

Notre **signalétique frazéenne** doit être également revue, afin que chaque hameau ou écart soit lisiblement et efficacement annoncé. N'hésitez pas à nous faire part de vos observations sur ce sujet, tout conseil ou avis est bienvenu !

➤ Plan Local d'Urbanisme : bientôt l'enquête publique



©Mairie de Frazé

Le calendrier initial d'élaboration de notre Plan Local d'Urbanisme a dû être décalé en raison des récentes évolutions réglementaires. En effet, comme l'a expliqué Jean-Louis Guillemot, architecte en charge de ce dossier, lors de la réunion publique du 28 mai dernier, notre PLU a dû se conformer à la Loi dite Grenelle 2 promulguée en juillet 2010.

Le PLU devrait être arrêté par le Conseil municipal cet automne. Suivront les trois mois d'instruction par les services de l'Etat et autres personnes publiques associées, puis l'enquête publique durant laquelle les habitants pourront venir consulter le dossier en mairie et y consigner leurs éventuelles observations. A l'issue de cette phase de consultation, le PLU pourra être définitivement approuvé par le Conseil municipal.

➤ Ne pas confondre chemins ruraux et propriété privée

Les promeneurs sont de plus en plus nombreux sur Frazé, et nous nous en félicitons. Cependant, la municipalité est parfois confrontée à des plaintes faisant suite au passage des randonneurs sur des terrains privés.

Il nous semble donc utile de rappeler que **la plupart des bois, étangs et autres espaces verts sont privés** : sauf accord explicite avec les propriétaires, il est donc interdit d'y pêcher, chasser, d'y ramasser des champignons, ou même simplement de s'y promener !

Les chemins de randonnée ouverts au public sur Frazé ont tous été balisés (photo ci-contre) : merci de vous souvenir qu'il faut tenir les chiens en laisse, ramasser ses déchets et ne pas y circuler en véhicule à moteur (quad, motos..) en raison des nombreux élevages de chevaux aux alentours.



©Mairie de Frazé / I. Lavie

Les principales décisions du Conseil municipal

Nous vous rappelons que les comptes-rendus sont consultables en intégralité à la mairie et sur le site Internet de Frazé.

➤ Le compte administratif (CA)

Il clôture l'exercice de l'année civile précédente. Il doit être concordant avec les chiffres de la trésorerie, qui gère les comptes de chaque commune.

Il en est ainsi pour les 4 budgets (budget communal, budget « service d'assainissement », budget « commerces/hébergement » et budget « logements locatifs* »). Toutes les données sont consultables en mairie ou sur le site internet de la commune. Se référer à la délibération concernée.

* Ce budget « logements locatifs » va prochainement être définitivement clôturé. Il s'agissait du solde des opérations comptables relatives au projet de logements sociaux qui étaient à l'étude Place Saint-Pierre en 2006-2007 et qui n'ont pas été construits.

Le compte administratif de Frazé pour l'année 2010 a été adopté par le Conseil municipal le 4 mars 2011. Il s'établit comme suit :

- Section de fonctionnement :
Recettes : 881 846,61 €
Dépenses : 329 937,02 € } Soit un **excédent de 551 909,59 €**
- Section investissement :
Recettes : 156 867,61 €
Dépenses : 313 137,59 € } Soit un **déficit de 156 269,98 €**

Sachant qu'il restait également 41 842 € de « restes à réaliser » (sommes engagées sur 2010 mais non encore payées à la clôture de l'exercice), on obtient un **excédent total de 353 797,61 €**, qui sera réinjecté dans l'exercice 2011.

➤ Le budget prévisionnel ou budget primitif (BP)

Rappelons que pour chaque budget primitif (principal ou annexe), recettes et dépenses doivent s'équilibrer dans chaque section (fonctionnement et investissement).

Le vote des budgets primitifs 2011 a eu lieu lors de la séance du Conseil municipal du 15 avril 2011. Ont été votés :

- Le budget primitif communal :
Section investissement : 503 082 € (en recettes et en dépenses)
Section de fonctionnement : 711 502 € (en recettes et en dépenses)
- Le budget annexe « Service public d'assainissement » :
Section investissement : 24 617 € (en recettes et en dépenses)
Section de fonctionnement : 25 532 € (en recettes et en dépenses)
- Le budget annexe « Commerces et Hébergement » :
Section investissement : 688 266 € (en recettes et en dépenses)
Section de fonctionnement : 16 810 € (en recettes et en dépenses)
- Le budget annexe « Logements locatifs » :
Section investissement : 31 063 € (en recettes et en dépenses)
Section de fonctionnement : 1 665 € (en recettes et en dépenses)



Rappelons que les recettes de fonctionnement des communes proviennent des impôts directs (taxe sur le foncier bâti et non bâti, taxe d'habitation), d'une dotation forfaitaire de l'Etat et des recettes liées à l'ancienne « taxe professionnelle » dont la réforme vient de s'appliquer pour la première année.

A ces recettes de fonctionnement, il convient d'ajouter les aides financières qui abondent le budget « investissement » : subventions, fonds de péréquation, FCTVA, et qui ne sont versées qu'au vu de la réalisation de certains aménagements ou de certaines dépenses d'équipements.

A noter :

Les finances de Frazé sont contrôlées, comme pour chaque commune de notre circonscription, par le Trésorier Payeur Général de Brou, qui a réalisé et remis à la municipalité en juin 2011 un rapport détaillé sur les finances de la commune. Ce rapport souligne que « **la situation financière de la commune de Frazé est saine, la fiscalité est inférieure aux moyennes départementales et l'endettement est faible** ».

➤ Les taxes locales à Frazé : une hausse très contenue pour une fiscalité raisonnable

Lors du Conseil municipal du 15 avril dernier, les taux d'imposition communaux ont été votés pour l'année 2011, en augmentation de 1,5% (soit une augmentation légèrement inférieure au coût de la vie).

Notons que, malgré cette hausse, les taux d'imposition de Frazé restent très nettement inférieurs aux taux moyens dans le département d'Eure-et-Loir et la région Centre pour les communes de même strate démographique :

	Taux à Frazé 2010	Taux à Frazé 2011	Moyenne départementale pour les communes de même taille	Moyenne régionale pour les communes de même taille
Taxe d'habitation	8,22 %	8,34 %	10,75 %	12,20 %
Taxe foncière (bâti)	12,28 %	12,46 %	18,22 %	17,28 %
Taxe foncière (non bâti)	27,63 %	28,04 %	30,38 %	38,09 %

Le point sur la réforme de la taxe professionnelle

La réforme de la taxe professionnelle est entrée en vigueur cette année.

Auparavant perçue par la Communauté de communes, la taxe professionnelle était payée par les entreprises implantées sur le territoire et calculée proportionnellement à leurs investissements, ce qui pouvait pénaliser leur développement.

La réforme, dont les contours sont encore mal définis sur le long terme, propose une compensation financière aux communautés de communes ainsi privées de ressources.

Cette nouvelle taxe est construite sur une double articulation : une partie est payée par les entreprises, selon un mode de calcul lié à leur emprise foncière sur le territoire et à leur valeur ajoutée, l'autre partie étant alimentée par un transfert des impôts locaux auparavant perçus par le département ou la région, et qui tombent maintenant dans l'escarcelle de la communauté de communes.

Des nouvelles du CCAS



➤ Le banquet des aînés

Le 8 mai dernier, derrière les orchidées sauvages d'Isabelle, se cachaient hure de brochet, fondant de veau et framboisier, le tout arrosé de Bordeaux et préparé avec soin par nos amis de « La Clé des Champs » tout cela dans un décor talentueux.

Ce festin, offert à 74 aînés frazéens sur un fond musical assuré par les deux « claviéristes » de service Alain et Michel, a été l'occasion d'offrir un cadeau souvenir à quatre participants présents étant respectivement les hommes et les femmes les plus jeunes et les plus âgés (photo ci-contre).

Nous en aurons d'autres en 2012, où le repas sera pris en main (de maître) par notre sympathique restauratrice de « La Gourmandine », le nouveau commerce de Frazé.

➤ L'été canicule...

Si Juillet ne s'est pas recommandé de ce qualificatif, restons prudents... l'été n'est, fort heureusement, pas terminé... Alors restons attentifs à nos aînés les plus âgés, isolés, fragilisés. Rendons leur de temps à autre une petite visite de courtoisie pour nous (et les) rassurer. Notre veille active leur fera passer un été heureux.

Alain GAUTHIER

Un Frazéen à la une

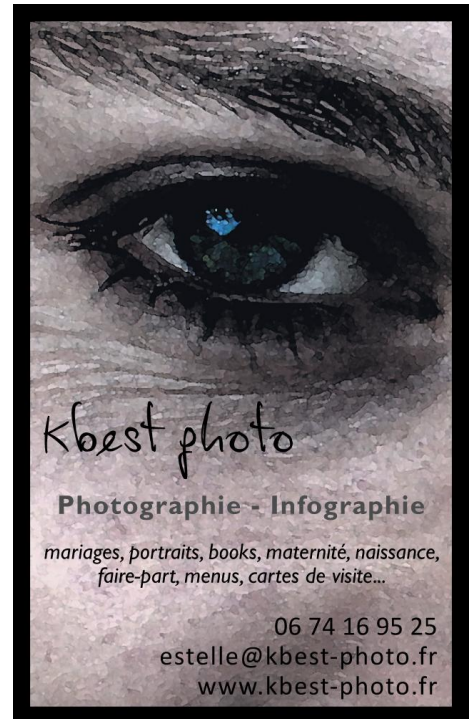
➤ **Kbest photo : Photographe - Infographiste, mariage et événementiel en Eure-et-Loir**

Estelle Cabart, 36 ans, je possède le CAP de photographe depuis 2000, et 11 années d'expérience dans la photo de reportage et le laboratoire photo. J'ai également obtenu en 2004 un certificat de qualification professionnelle d'infographiste niveau BTS.

Ayant travaillé dans divers milieux professionnels, je ne suis pas « formatée » par du reportage à la chaîne. J'aime arrêter le temps, à des moments attendus ou imprévus, voire inespérés... Pour que les gens gardent un beau souvenir de ces moments importants qui font les petits bonheurs d'une vie. C'est la raison pour laquelle ma conception de la photographie privilégie le naturel et la spontanéité. J'y associe quelques images posées en fonction des goûts de chacun, notamment pour les mariages et portraits (grossesse, bébé, famille, enterrement de vie de jeune fille, calendrier, book).

Je conçois aussi des supports de communication (cartes de visite, prospectus publicitaires, affiches), ainsi que des menus, cartons d'invitation, de remerciements... La créativité avec les technologies numériques est illimitée, c'est pourquoi je propose aussi de réaliser des montages photo, et de restaurer des clichés anciens pour sauvegarder le patrimoine photographique familial.

J'étais prête à me lancer en micro-entreprise en octobre 2010, lorsque j'ai entendu parler de la Couveuse d'Entreprise. Cette association permet aux futurs entrepreneurs de tester leur projet d'activité en grandeur réelle, afin de vérifier sa viabilité. J'ai donc intégré la Couveuse Ainée à Dreux en janvier 2011, et peux à présent me consacrer pleinement au développement de cette activité qui m'est chère.



Cette nouvelle rubrique « un Frazéen à la une » est la vôtre !

Si vous souhaitez vous aussi profiter de cet espace pour faire connaître votre activité professionnelle ou une passion particulière, n'hésitez pas à nous contacter en mairie ou par mail mairie-fraze@wanadoo.fr

Événements communaux et associatifs du premier semestre 2011

➤ **Fête des voisins : une première très réussie**



Simplicité et convivialité : tels étaient les maîtres mots de la première édition frazéenne de la Fête des voisins ! Organisé sur la place du Château le 27 mai, ce pique-nique a réuni environ 70 personnes venues aussi bien du bourg que des hameaux. Chacun avait apporté des victuailles à partager. « Je suis très content d'avoir participé, car cette fête m'a permis de rencontrer des Frazéens que je ne connaissais pas », a confié un convive ravi. La soirée s'est prolongée tard à la tombée de la nuit, au son du djembé ! Au moment de se quitter, tout le monde s'est promis de revenir l'an prochain, avec encore plus de voisins, et peut-être parmi eux d'autres musiciens !



©Mairie de Frazé / I. Lavie

➤ GIC des 3 Rivières : les populations de gibier en augmentation

Fidèles au rendez-vous, les chasseurs du Groupement d'intérêt cynégétique des Trois Rivières se sont retrouvés le 5 mars à l'occasion du comptage de printemps. Tout au long de la matinée, ils ont parcouru 650 ha sur Frazé et ses environs afin d'y recenser perdreaux et lièvres. Les plus chanceux ont pu observer de très près une perdrix rouge (photo ci-dessous).

Les chasseurs se sont à nouveau réunis le 14 avril pour compter les coqs faisans chanteurs.

Le bilan est positif, avec des populations en augmentation. Voici l'évolution des résultats sur les 5 dernières années :

	2007	2008	2009	2010	2011
perdrix (en couples aux 100 ha)	9,40	9,53	5,95	4,54	7,83
lièvres (en individus aux 100 ha)	24,40	25,95	27,70	32,50	33,1
faisans (nombre de coqs chanteurs)	167	233	209	253	302



➤ Trait d'Union de Frazé : pongistes et archers fidèles aux nationaux

Le week-end du 1^{er} mai, les pongistes du Trait d'Union de Frazé se sont rendus à Valence, dans la Drôme (26). Le club avait qualifié 8 de ses 45 licenciés aux Nationaux B UFOLEP de tennis de table (photo ci-dessous ; manque Léa Trécul). 20 Frazéens ont fait le déplacement.

Nathalie Bouillon et Véronique Lesieur disputaient la coupe Nationale "Pierre Perrier". Elles sont restées au pied du podium en s'attribuant la 4^{ème} place.

La région Centre a terminé à la 4^{ème} place sur 15 régions.

Liste des qualifiés en individuel

Garçons 11/12 ans - **Jubert Nicolas** : éliminé en poule

Garçons 19/39 ans - **Bouilly Ludovic** : 1/16 Finale

Garçons 40/49 ans - **Meunier Pascal** : éliminé en poule

Filles 11/12 ans - **Trécul Léa** : 1/4 finale

Filles 40 ans et + - **Bouillon Nathalie** : 1/8 finale



Equipes qualifiées aux Coupes Nationales

équipe Jeunes - **Ernauld Thomas / Jubert Nicolas** : 13^{ème} place

équipe Dames - **Bouillon Nathalie / Lesieur Véronique** : 4^{ème} place

équipe Messieurs - **Meunier Pascal / Courtois Bastien / Bouilly Ludovic** : 15^{ème} place



Deux autres licenciées du Trait d'Union de Frazé, Maryline Sevestre et Gaëlle Androuard, ont quant à elles participé au championnat national de tir à l'arc UFOLEP début juin à Cambrai, dans le Nord (59).

Les entraînements de tir à l'arc et de tennis de table vont reprendre courant septembre, selon les horaires suivants :

- **tennis de table le mardi de 18h30 à 19h30 pour les jeunes et le vendredi de 20h30 à 22h pour les adultes à la salle des fêtes**
- **tir à l'arc le vendredi de 18h à 20h sur le terrain de sport Gilbert Roger (derrière la salle des fêtes).**

➤ Dernière minute : un guide intercommunal

L'Office de Tourisme Intercommunal de Brou (OTI) a conçu et édité un guide touristique et pratique du Perche-Gouet qui a été distribué dans vos boîtes à lettres.

Réalisé dans l'urgence pour sortir avant l'été, ce guide comporte quelques fâcheuses erreurs ou omissions, notamment dans les pages concernant Frazé, ce que nous déplorons.

Saluons malgré tout cette belle initiative, qui vous permet de découvrir l'ensemble des communes de notre Communauté de Communes.

Philippe LEBEL

➤ **Retour en images sur les événements récents**



10 avril – méchoui de l'Amicale des Anciens Elèves



8 mai – remise d'un diplôme du travail par notre Maire Brigitte Pistre à Gérard Surcin



15 mai – brocante du Comité des Fêtes



2 juillet – participation d'un Frazéen, Bertrand Surcin, aux 100 km du Perche



25 juin – fête de fin d'année à l'école de Chasant : un spectacle haut en couleurs sur le thème du Chat botté et de « Meunier tu dors »



13 juillet – séance de tirs au but lors des jeux pour les enfants organisés par le Comité des Fêtes



13 juillet – salle comble lors du buffet champêtre

Agenda 2011 de Frazé

MOIS	DATES	EVENEMENTS	ORGANISATEUR (S)
SEPTEMBRE	samedi 17 et dimanche 18	Journées du Patrimoine : animations dans le village et au château	Associations de Frazé / Château / Municipalité
OCTOBRE	samedi 22 à 20h	Loto	Amicale des anciens élèves
NOVEMBRE	vendredi 11	Commémoration de l'Armistice	Municipalité
DECEMBRE	samedi 3 après-midi samedi 17 après-midi	Colis des aînés Noël des enfants	CCAS Comité des fêtes

En fonction des circonstances, les horaires peuvent être appelés à subir une modification. **Veillez consulter quelques jours à l'avance l'affichage devant la mairie.**

Nous vous invitons également à **consulter régulièrement le site internet de la commune** (www.mairie-fraze.fr) afin de vous tenir informé des événements à venir, des dates et modalités d'inscription pour les différents repas, etc.

➤ Journées Européennes du Patrimoine 2011 – Frazé s'affiche : 3^{ème} édition

Les Journées Européennes du Patrimoine se dérouleront cette année les **17 et 18 septembre**. Ainsi, pour la troisième année consécutive, la municipalité et les associations locales, en collaboration avec les propriétaires du château, organisent durant tout ce week-end la grande manifestation annuelle qui draine de très nombreux visiteurs venant apprécier le riche patrimoine de notre village ainsi que les animations annexes.

Pour cette année 2011, le comité d'organisation propose, comme animations phares, des **baptêmes en ULM** et des **démonstrations de chevaux**. Survoler la commune depuis un ULM biplace caréné et découvrir des chevaux en action (Percherons, Akhal Téké, Lusitaniens et chevaux de chasse à courre) seront les nouvelles attractions permanentes de ces deux journées.



© Mairie de Frazé / I. Lavie

L'église sera le lieu d'une exposition de peintures où un collectif d'artistes frazéens, mais aussi extérieurs, présenteront leurs œuvres dans ce magnifique espace animé par des concerts d'orgue proposés par Alain Gauthier. Architecture, expression artistique et musique rendront à ce lieu une atmosphère particulière à découvrir.

Le château, dans lequel seront donnés pour la seconde fois le dîner du samedi soir et la messe de Saint-Hubert le dimanche, accueillera quelques artisans d'art qui assureront des présentations et démonstrations de leur précieux savoir-faire. Des visites commentées des jardins « vivre au château, mémoire et quotidien » seront proposées le samedi et le dimanche par Monsieur de Loture et sa famille.

Le traditionnel diaporama d'Isabelle Lavie sera enrichi de nouvelles photos sur le patrimoine bâti et naturel frazéen.

Ce week-end sera également l'occasion d'inaugurer la sortie du livre photo sur l'architecture intérieure des églises du Perche-Gouet réalisé par Philippe Lebel. Une exposition itinérante à travers le département sera consacrée à ce livre « A Chœurs Ouverts » ; elle débutera donc à Frazé, dans les communs du château.

Balades à dos de cheval et en carriole, salon de thé, buvette et restauration rapide viendront agrémenter la manifestation dont le programme complet et détaillé est glissé dans ce bulletin.

Un agréable week-end en perspective !

Venez nombreux et n'hésitez pas à communiquer autour de vous sur notre beau programme de « Frazé s'affiche : 3^{ème} édition ».

Le comité d'organisation serait heureux d'accueillir des bénévoles souhaitant participer à la mise en place de ce week-end de festivités. Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter la mairie.

Liste électorale : pensez à vous inscrire !

Vous venez de vous installer sur Frazé ? Vous venez de fêter vos 18 ans ou allez devenir majeur avant le 1^{er} mars 2012 ? Alors n'oubliez pas de vous inscrire sur la liste électorale.

Vous avez jusqu'au 31 décembre 2011 pour effectuer cette démarche citoyenne. Il vous suffit pour cela venir en mairie avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile.

Etat civil

Naissances :

- Océanne DESSEULT, le 14/12/2010 à Châteaudun
- Enola CHANU, le 31/03/11 au Mans

Décès :

- M. Gérard LELONG, le 15/12/2010 à Puteaux
- Mme Léone MARECHAL, née BREMONT, le 17/12/2010 à Saint-Avertin



©M. Carillo

Hommage

Monsieur Lelong habitait au château depuis son mariage avec France de la Sayette. Il avait été élu maire de Frazé en 1983 et a effectué deux mandats. Il avait, entre autres réalisations, contribué à l'essor de la commune en réaménageant la salle des fêtes pour en faire le lieu d'accueil que nous connaissons aujourd'hui.

Monsieur Lelong venait souvent à la mairie pour donner son avis et partager ses idées ; il le faisait toujours avec bienveillance et de façon constructive. Frazé gardera de lui le souvenir d'un homme ouvert, positif et souriant.

Informations pratiques

Horaires d'ouverture du secrétariat de mairie :

le lundi et jeudi matin de 9h à 12h

le mardi après-midi de 14h30 à 16h30 (**nouveau**)

le 1^{er} samedi du mois de 10h à 12h

permanence des élus chaque samedi de 10h30 à 12h

téléphone de la mairie : 02.37.29.50.52

fax : 02.37.29.50.14

adresse mail : mairie.fraze@wanadoo.fr

site internet officiel de la commune : www.mairie-fraze.fr

En cas d'urgence, vous pouvez contacter directement :

Brigitte PISTRE, maire : 06.10.13.48.70

Bernard BERTRY, 1^{er} adjoint : 06.85.12.55.17

Philippe LEBEL, 2^{ème} adjoint : 06.85.30.92.05

Fabien MASSON, 3^{ème} adjoint : 06.26.63.60.03

En cas de besoin d'intervention sur le réseau d'eau, vous pouvez appeler le 06.71.53.83.31



©Mairie de Frazé / I. Lavie

Le Petit Frazéen

Bulletin municipal n° 8 – août 2011

Responsable de la publication : Brigitte Pistre, maire de Frazé

Rédaction : Brigitte Pistre et Isabelle Lavie, avec la participation de Bernard Bertry, Alain Gauthier, Philippe Lebel

Illustrations : Isabelle Lavie, Philippe Lebel

Mise en page : Isabelle Lavie, avec la participation de Philippe Lebel

Impression : Florilège Graphique

Dépôt légal à parution – n° ISSN en cours

Vous pouvez télécharger ce bulletin sur notre site internet www.mairie-fraze.fr rubrique Municipalité → Bulletins municipaux



**Frazé s'affiche
les 17 et 18 septembre 2011
nombreuses attractions
inédit : survols de Frazé en ULM**